



Paris, le 08 novembre 2018

## **COMMUNIQUE**

### **LE GROUPE CANAL+ ANNONCE UN NOUVEL ACCORD AVEC LE CINEMA FRANÇAIS ET LA SIGNATURE IMMINENTE DE L'ACCORD SUR LA CHRONOLOGIE DES MEDIAS**

*CANAL+ est heureux d'annoncer le renouvellement de son accord avec le cinéma français, prolongeant ainsi jusqu'en 2023 un partenariat historique de plus de 30 ans.*

*L'accord a été signé par CANAL+ sous l'égide du Ministre de la culture avec l'ensemble des organisations du cinéma français, représentées par le BLIC, le BLOC et l'ARP.*

*Cet accord constituait un préalable à la signature par CANAL+ de la nouvelle chronologie des médias, dont la prochaine entrée en vigueur permettra au Groupe de proposer pour la première fois à ses abonnés des films dès 6 mois après leur sortie en salles.*

*Cet accord, doublé de la nouvelle chronologie des médias, sanctuarise et renforce ainsi la position unique de CANAL+ dans le financement et la diffusion du cinéma français, dont il reste de loin et plus que jamais le premier soutien en France.*

*Avec 400 films en exclusivité TV chaque année, CANAL+ propose la meilleure offre cinéma, également disponible à tout moment sur son App myCANAL comprise dans l'abonnement.*

#### **Direction de la Communication**

Laurence Gallot 01 71 35 02 22

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26